

<p><b>Compte-Rendu</b></p>	<p>Instance : <b>Groupe de Travail AFPAC sur l'Économie Circulaire</b></p> <p>Date : <b>Lundi 6 décembre 2021</b></p> <p>Horaires : <b>14h – 16h</b></p>	<p><b>AFPAC Visio</b></p> 	<p>Responsable de la réunion</p> <p><b>Brice KOSINSKI</b></p>
<p>Participants par ordre alphabétique des noms :</p> <p>Brice KOSINSKI - ARISTON Group <a href="mailto:Brice.Kosinski@aristonthermo.com">Brice.Kosinski@aristonthermo.com</a> Pilote</p> <p>Christel MOLLÉ - MITSUBISHI Electric <a href="mailto:Christel.Molle@fra.mee.com">Christel.Molle@fra.mee.com</a></p> <p>David BONNET - Président d'Honneur <a href="mailto:dbt-enr-consult@outlook.fr">dbt-enr-consult@outlook.fr</a></p> <p>Guillaume Hélias – DSC PAC air-air</p> <p>Jean-Pascal CHIRAT - FNAS</p> <p>Jérôme NOEL - OLIMPIA SPLENDID <a href="mailto:J.Noel@olimpiasplesdid.fr">J.Noel@olimpiasplesdid.fr</a></p> <p>Julie Doonaert – DSC PAC air-eau</p> <p>Julien DARTHOU - CAPEB <a href="mailto:julien.darthou@darthou.fr">julien.darthou@darthou.fr</a></p> <p>Monica MARZA - BOSCH <a href="mailto:Monica.Marza@bosch.com">Monica.Marza@bosch.com</a></p> <p>Valérie LAPLAGNE - UNICLIMA <a href="mailto:valerie.laplagne@uniclima.fr">valerie.laplagne@uniclima.fr</a></p> <p>Véronique VAVRAND - AFPAC – <a href="mailto:contact@afpac.org">contact@afpac.org</a></p>		<p><u>Absents excusés</u></p> <p>Arnaud KAUTZMANN - EDF <a href="mailto:arnaud.kautzmann@edf.fr">arnaud.kautzmann@edf.fr</a> – co-pilote</p> <p>Bruno GUICHARD - DSC <a href="mailto:Bruno.guichard@saint-gobain.com">Bruno.guichard@saint-gobain.com</a></p> <p>Rachel CHERMAIN - Déléguée Générale FNAS <a href="mailto:rchermain@fnas.fr">rchermain@fnas.fr</a></p> <p>Théophile HUET - BOOSTHEAT <a href="mailto:theophile.huet@boostheat.com">theophile.huet@boostheat.com</a></p> <p><u>Pour information</u></p> <p>François DEROCHE - DAIKIN <a href="mailto:deroche.f@daikin.fr">deroche.f@daikin.fr</a> Président de l'AFPAC</p> <p><u>Destinataires</u> : Les Administrateurs.</p>	
<p><b>COMPTE –RENDU</b></p>			<p>Pilote</p> <p>Echéance</p>

- **Tour de table**

- **Glossaire**

- AGECE : Loi française Anti-Gaspillage et Economie Circulaire traitant de multiples enjeux environnementaux et sociétaux comme la réparabilité, le réemploi ou la durabilité
- ErP : Directive européenne Energy related Products dédiée aux produits impactant la consommation énergétique
- PEP : Profil Environnemental Produit déclaration sur les performances environnementales des bâtiments exploitée notamment dans le cadre de la RE2020
- REP : Responsabilité Elargie du Producteur, terme désignant une filière concernée par l'obligation de contribuer, notamment financière, à la gestion des produits usagés
- PRG : potentiel de réchauffement climatique ou GWP (Global Warming Potential) en anglais
- RE2020 : réglementation environnementale des bâtiments neufs qui s'appliquera à partir de janvier 2022 sur les bâtiments résidentiels

- **Faits saillants de la précédente réunion**

- **Revue des 7 piliers de l'économie circulaire** et actions existantes pour la PAC
- **Bilan des enjeux environnementaux des PAC** via les résultats des PEP collectifs
- Remonté de l'intérêt d'un chèque énergie pour les ménages modestes et très modeste pour faciliter les opérations de maintenance auprès du bureau (cf. image / durabilité des produits)

- **Point clés de la réunion**

- Retour sur le **projet d'étude prospective dédiée à l'économie de fonctionnalité**
- Présentation du **questionnaire destiné aux fabricants** pour diffusion au sein d'Uniclimate
- Proposition de **plan détaillé de la fiche de synthèse** (livrable du GT)

- Retour sur le projet d'étude prospective dédiée à l'économie de fonctionnalité**

- Rdv préliminaire réalisé par Jean-Pascal Chirat & Brice Kosinski avec la fondation Cercle Promodul INEF4
- Validation d'une participation de l'AFPAC en comité d'administration le 20 octobre 2021
- Projet Amont dans des conditions de gratuité pour l'AFPAC
- Présentation des intérêts pour les utilisateurs
- Durée : 1 an
- Après : étude Horizon Europe
- Suite : **Documentation & demande d'intervention de l'interlocuteur, Jérôme Lopez, dans le cadre du GT (BK)**

## B. Présentation du questionnaire destiné aux fabricants pour diffusion au sein d'Uniclimate

- Diffusion et traitement par Uniclimate pour un traitement de données potentiellement sensible aux CS Froid-Clim & CS PAC
- Introduction : Uniclimate & l'AFPAC travaillent sur le sujet de valorisation de la pompe à chaleur notamment au sein de l'économie circulaire. A ce titre, nous vous sollicitons pour répondre aux quelques questions ci-dessous
- **Garantie**
  - *Quelles garanties contractuelles auprès des installateurs proposez-vous sur les Pompes à chaleur ?*
    - Pièces : X ans
    - Cuves : X ans
    - Autres : Préciser / X ans
  - *Proposez-vous une extension de garantie sur les produits avec contrat de maintenance ? Si oui, combien de temps ?*
  - Remarques en séance :
    - Précisions : approche B2B. Conditions générales de vente entre fabricant et distributeur. Pas de garantie envers les consommateurs de la part des industriels
    - Installateur : garantie légale ET commerciale (répercussion par exemple de la garantie de l'industriel)
- **Mise à disposition des pièces de rechange**
  - *Quelle durée de mise à disposition des pièces détachées proposez-vous ? [Merci de préciser le nombre d'année et la date à partir de laquelle cette durée doit être considérée]*
  - *Est-ce que vous mettez en marché des pièces détachées reconditionnées ? [Si oui, merci de préciser lesquelles et sur quels marchés]*
- **Evaluation environnementale**
  - *Avez-vous déjà réalisé des PEP sur des solutions thermodynamiques ? Si oui, merci de préciser si PEP individuelles ou collectives / Si non, merci de préciser si des publications sont prévues.*
  - *Combien de PEP avez-vous réalisés sur des solutions thermodynamiques ?*
  - *Combien de référence sont-elles couvertes par les PEP (y compris par extrapolation) ?*
- **F-gas**
  - *Quel type de gaz frigorigène utilisez-vous selon vos appareils thermodynamiques (PAC & CET) ?*
  - *Avez-vous changé récemment de gaz frigorigène pour un gaz à plus faible GWP ? Si oui, quels étaient les deux gaz concernés, leur charge et pour les appareils concernés ?*
  - *Est-ce que vous utilisez des gaz frigorigènes recyclés ? Si oui, pour quelles applications et quels volumes neufs vs recyclés ?*
- **Documentation technique**
  - *Est-ce que vos documentations techniques (pour les professionnels) et notices d'entretien sont accessibles publiquement ?*
  - *Combien de temps est-ce que vos documentations techniques et notices d'entretien sont-elles disponibles ?*
- **Recyclage des produits ?**
  - *Êtes-vous adhérent d'un éco-organisme pour prendre en charge le recyclage de vos équipements thermodynamiques ?*
- **Connectivité**
  - *Est-ce qu'une assistance à distance est possible sur vos appareils thermodynamiques ?*
  - *Si oui, combien d'appareils sur le parc sont-ils connectés ?*
  - *Est-ce que des actions de maintenance préventives sont possibles ? Si oui, précisez.*
- **Perspectives : réparabilité**
  - *La France a lancé un indice de réparabilité dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire. Celui-ci sera même suivi d'un indice de durabilité. A ce jour, aucun produit du génie climatique n'est ciblé.*
  - *Avez-vous connaissance de l'étude de l'AQC sur la réparabilité des équipements traitant notamment des pompes à chaleur ?*
  - *Avez-vous des remarques ou des réserves concernant cette étude ?*
- **Autres**
  - *Question ouverte : avez-vous d'autres thématiques ou sujets que vous souhaiteriez mettre en avant concernant les produits thermodynamiques et le sujet de l'économie circulaire ?*
- Réparabilité en plus
  - Est-ce que les réparations sont possibles hors garantie ?
  - Est-ce que vous avez un SAV intégré ou un contrat dédiés (STAV)
- Remarques sur la réparabilité
  - Rappel : le fond réparation intègre bien les produits du génie climatique
  - Spécificité des PAC : elles sont connectées à des périphériques (circuit, émetteurs, ...) ce qui induit que l'ensemble du système doit être fonctionnel.

## C. Proposition de plan détaillé de la fiche de synthèse (livrable du GT)

- Introduction
  - Economie circulaire : Définition & piliers (cf. ADEME)
  - Filière PAC dynamique, solution bas carbone et très haute efficacité énergétique
  - L'économie circulaire au cœur des discussions française et européenne (Loi Anti-Gaspillage & Economie circulaire en France et Plan d'action économie circulaire en Europe)
- Contenu
  - Une filière vertueuse
    - La PAC un équipement performant
      - Focus sur l'énergie (comparatif des consommations EP par équipement)
      - Focus sur le carbone (comparatifs des émissions de CO2 par équipement)
    - Ancrée dans l'économie locale
      - Sites de production français et européens
      - Potentiel d'emplois chez les artisans
    - Des actions concrètes
      - Quantification des indicateurs environnementaux avec les PEP
      - Usages de fluides frigorigènes avec un impact réduit sur les gaz à effet de serre
      - Fluides frigorigène recyclés
      - Recyclabilité des produits
  - Au service des clients
    - Economie d'énergie
      - Focus DPE
    - Maintenance
      - A distance
      - Pièces détachées
      - Garantie fabricants
      - Bloc de fonctionnalité ?
- **Perspectives & ambitions | Des marges de progression**
  - Maintenance des appareils
    - Un cadre réglementaire qui reste à promouvoir
  - Fiscalité et aides publiques
    - Aides à la rénovation énergétique et économie de fonctionnalité
    - Solutions innovantes comme les PAC eau-eau utilisant des réseaux d'eau alternatifs (réseaux d'eau non potable parisiens ou autre)
  - Energie comme référence de la circularité
    - Référentiels liés à l'économie circulaire du bâtiment trop orientés « matière » (cf. énergie renouvelable, ...)

### ○ Conclusion

Contenu validé en séance

### • Suite

- Questionnaire pour la maintenance/installation ? Oui
- Enquête via le questionnaire à préparer pour diffusion